Louis LÉPECQ de LA CLOSTURE

(1736-1804)

Docteur Régent et Professeur royal de chirurgie en la Faculté de Médecine de Caen

LES ÉPIDÉMIES DU CALVADOS

(1547-1778)

D'après les œuvres de LEPECQ de LA CLOSTURE

PAR

C.-J. LUCE



CAEN

IMPRIMERIE CH. VALIN

7 et 9, rue au Canu

1895



LÉPECQ DE LA CLOTURE

Louis LÉPECQ de LA CLOSTURE

(1736-1804)

Docteur Régent et Professeur royal de chirurgie en la Faculté de Médecine de Caen

LES ÉPIDÉMIES DU CALVADOS

(1547-1778)

D'après les œuvres de LEPECQ de LA CLOSTURE

PAR

C.-J. LUCE



CAEN

IMPRIMERIE CH. VALIN

7 et 9, rue au Canu

1895

LEPECQ DE LA CLOSTURE

ET

LES ÉPIDÉMIES DU CALVADOS

(1547-1778)

BIOGRAPHIE

Louis Lepecq de La Clôture naquit à Caen en 1736 (12 juillet). Il connut à peine son père, Louis Lépecq de La Clôture, professeur royal de chirurgie en la Faculté de médecine de cette ville, et agrégé au collège de médecine de Rouen.

Un travail opiniâtre mena promptement à bonne fin de fortes études faites à l'Université de Caen ; en effet, elles furent achevées à seize ans. « Déterminé naturellement, et par une sorte de penchant héréditaire, à servir l'humanité dans ses plus pressants besoins, il embrassa la médecine avec ce goût et cette satisfaction qui sont le présage de grands succès. » (1)

Reçu docteur après ses trois ans d'études et, la même année, nommé au concours, il occupa la chaire du professeur Blot mort peu de temps auparavant (2).

(1) Notice historique sur Lépecq de La Clôture, lue à la Société de médecine de Caen dans la 2e séance du mois de nivôse an XIII, par le Docteur Hersan, membre de cette Société.

(2) « L'Université de Caen doit à ce professeur l'embellissement du vaste jardin de Botanique qu'elle acheta en 1737, et qui, par les soins et les connaissances de ce savant botaniste, est devenu un des plus riches jardins du royaume. » (Mém. Acad. de Caen, séance du 7 février 1754.)

Mais, bientôt, poussé par le désir d'étendre ses connaissances, Lepecq partit pour Paris. Il fréquenta surtout l'hôpital de la Charité, et là fit connaissance du célèbre Bordeu, avec lequel il resta intimement lié, ainsi que le prouve leur longue correspondance. « Observateur attentif, auditeur docile le matin, Lepecq revenait le soir constater seul les effets des médicaments prescrits. » (1)

Fortifié par de pareilles études, il revient à Caen, est agrégé à la Faculté de cette ville, et y devient professeur de chirurgie. « Caen comptait alors des médecins en renom fort distingués : Lépecq eut d'abord quelque peine, malgré son mérite incontestable, à arriver jusqu'à cette phalange d'élite. Il y parvint enfin ; mais ce premier succès ne lui suffisait pas. » (2) Il voyage alors dans toute la Normandie pour y étudier les diverses influences morbides au point de vue de la topographie médicale. « Doué d'une judiciaire excellente, actif et laborieux, observant toujours, et se défiant des systèmes, il avait acquis une grande réputation, lorsqu'il alla se fixer dans la capitale de sa province, en 1768. » (3) Lépecq avait alors 32 ans, et avait habité Caen huit ans environ.

Au mois de mars 1769, devant la Faculté de médecine de Rouen, Lépecq soutint avec succès une nouvelle thèse d'agrégation, dont le titre proposé par le collège était : « Si la saignée est préférable aux sudorifiques dans le traitement du rhumatisme goutteux. »

« Aussi bon littérateur qu'habile médecin, on voit

(1) Appréciation des travaux et éloge de Lépecq de La Clôture, par le docteur Max Simon, docteur-médecin à Aumale (1851).

(2) Idem.

(3) Notices biographiques et critiques sur les hommes du Calvados, par F. Boisard, 1848. page 204

briller dans cette thèse des connaissances variées, étendues ; on y trouve le modèle de la plus belle latinité » (1) : tel est le résumé du brillant éloge que fait de lui le docteur Hersan.

A Rouen (2), Lépecq continua ses travaux d'observation sur un théâtre plus élevé ; aussi fut-il bientôt désigné comme médecin de l'hôtel-Dieu, nommé médecin de la généralité de Normandie pour les maladies épidémiques, correspondant de la Société royale de médecine de Paris, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, de l'Académie des belles-lettres de Caen, membre et président de la Société de médecine de Rouen.

Deux ans après son arrivée à Rouen, des maladies, désignées sous le nom de fièvres malignes et pestilentielles sévirent avec violence, faisant de nombreuses victimes dans les prisons de Rouen, dans les manufactures de Louviers, et jusque dans les villages de la Haute-Normandie. « Choisi par le gouvernement pour s'opposer à leurs ravages, M. Lépecq se transporta partout où sa présence était utile, prodiguant des consolations et des secours, et ne se reposant que lorsque le fléau s'arrêtait. » (3) C'est surtout dans cette dernière fonction que Lépecq montra une intelligence et une activité au-dessus de tout éloge, et c'est en grande partie à ses vues éclairées qu'on doit la disparition des

(1) Hersan, docteur en médecine, Notice historique, 1805.

(2) On ne pouvait alors exercer dans cette ville qu'après s'être soumis aux statuts du collège des médecins de Rouen. (Consulter les Médecins normands, biogr. d'Avenel (Seine-Inférieure.) Ces statuts exigeaient 4 années d'inscription dans une université célèbre, deux années de pratique dans une ville *extra-muros*, etc., etc. » (Les Médecins normands, par le docteur Roger, t. II, p. 77.)

(3) Boisard, Notices biographiques, etc.

maladies épidémiques qui désolaient la province. » (1) En 1791, une épidémie décima l'École militaire de Beaumont-en-Auge ; Lépecq y accourut, et fut assez heureux pour en triompher rapidement.

Dès 1781, Louis XVI, voulant récompenser le zèle infatigable de Lépecq, l'avait anobli. Mais cette distinction faillit devenir fatale au célèbre médecin ; car, si ses succès eurent des admirateurs, ils eurent aussi des envieux.

Ceux-ci profitèrent des troubles de la révolution, et firent incarcérer l'illustre savant comme suspect : il subit une longue détention, et ne fut rendu à la liberté qu'après de cruelles souffrances,

Dégoûté de la ville de Rouen, qui avait si mal su reconnaître les nombreux services que son dévoûment infatigable avait toujours rendus sans compter, Lépecq se retira, en 1794, à Saint-Pierre-Azif, le pays de sa famille. Malgré sa fortune, il ne resta pas inactif et consacra entièrement à la médecine le reste de sa vie. « On se souvient encore dans le pays de ce bon vieillard, tourmenté par la goutte, qu'on rencontrait à toute heure, en toute saison, chevauchant dans les campagnes pour aller visiter sous son toit de chaume quelque pauvre malade. » (2)

Lépecq de La Clôture mourut à Saint-Pierre-Azif en 1804, laissant « deux demoiselles également recommandables par leurs vertus, les agréments de l'esprit et du corps ; l'une a épousé M. Dubouilloney de Saint-Pierre et l'autre M. de Glanville » (3). Son neveu,

(1) Docteur Hellis, Rapport sur le concours relatif à l'éloge de Lépecq de La Clôture.

(2) Biographie normande, par Théodore Lebreton, 1858, t. II, p. 520 et suiv.

(3) Hersan, Notice historique.

N. Lépecq de La Clôture, chirurgien militaire, major au 48e régiment de ligne, qu'il avait dirigé dans ses études, fit plusieurs campagnes et mourut en Pologne en 1807 (1).

Hersan, qui avait connu Lépecq, nous a laissé, dans sa notice historique, un portrait bien tracé du célèbre médecin : « Lépecq était d'une taille moyenne, ses formes agréables, l'œil vif, le regard plein de finesse, une imagination féconde, une grande facilité de conception ; son expression pleine d'aménité, était l'image de son âme. Il était d'un commerce facile. Ses propos, animés par la gaîté, étaient toujours assaisonnés de ce sel attique qui fait les délices de la société. L'étude des belles-lettres, celle de la poésie surtout, qu'il cultivait avec avantage, ajoutait un nouvel éclat à toutes les qualités qui font d'un homme très instruit un homme très aimable. Il était recherché des savants et des grands : tous avaient pour lui cette estime particulière, cette vénération même que commande le vrai mérite. »

LES ŒUVRES

« Nous devons à un auteur du XVIIIe siècle, Lépecq de La Clôture, docteur régent et professeur royal à la Faculté de médecine de Caen, des observations fort judicieuses faites dans notre province sur la marche et les symptômes de ces épidémies » (2). Ces observations, d'abord rédigées en latin, ne devaient pas voir

(1) Le neveu de Lépecq laissa comme ouvrage : Rapport sur l'insalubrité du camp établi près d'Ostende, et sur les maladies qui ont régné pendant la fin de l'an XII et le commencement de l'an XIII, publié par le baron Desgenettes dans le Journal de Médecine de 1809.

(2) Docteur Catois, professeur à l'École de médecine de Caen. L'influenza en Normandie, 1892.)

le jour. Un ordre du gouvernement fit publier aux frais du Roi cet important ouvrage ; le premier volume in-4° parut en 1776 et les deux autres en 1778. Les journaux, soit en France, soit à l'étranger, en firent le plus grand éloge, et ils furent traduits en plusieurs langues. Une commission de la Société royale de médecine, composée de Guénet, Bucquet, de Jussieu, Vicq d'Azir (1) et Thouret, fut chargée d'en faire un rapport.

L'ouvrage a pour titre :

Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques. Il est dédié à M. de Crosnes, intendant de la généralité de Rouen.

Après une longue introduction, il est divisé en quatre parties :

1re Partie. — Description topographique de la Normandie.

2e Partie.—Observations météorologiques recueillies à Caen et à Rouen pendant quinze années.

3e Partie. — Grande constitution des maladies qui ont régné à Caen et aux environs, de 1763 à 1768.

4e Partie. — Exposé des constitutions de maladies régnantes dans le climat de Rouen 1768-1777.

L'édition de Rouen 1778 comprend 6 volumes in-4° qui se trouvent à la bibliothèque de cette ville. Le 5e et le 6e volume sont devenus très rares. L'Académie de Rouen possède un portrait de Lépecq, peint à l'huile par Lemonnier, offert par M. L. de Glanville, petit-fils de Lépecq et membre de cette Compagnie. Ce portrait a été reproduit en tête de l'ouvrage du docteur Max Simon.

Par son dévoûment infatigable, par sa science et ses travaux, Lépecq de La Clôture a contribué pour une

(1) Vicq d'Azir, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, était un compatriote de Lépecq.

grande part à la célébrité de la Faculté de médecine de Caen. C'est ce qu'a fort bien dit le professeur Fayel dans son discours de 1890 : « Cette prospérité de la Faculté va en s'accentuant, et lorsque en 1869 survint la grande réforme à laquelle notre Faculté doit sa constitution définitive par l'établissement de cinq professeurs titulaires et de cinq agrégés, elle est indiscutable. Il me serait aisé de vous le prouver, puis de vous montrer ensuite comment, avec des maîtres comme Jean Baril, André Graindorge , Mathieu Maheust, Boulard, de Roussel, Callard, de la Ducquerie, Lépecq de La Clôture, Thouret, Chibourg et bien d'autres, elle ne suit pas la phase descendante que, dans son important ouvrage sur l'enseignement supérieur, M. Liard a constaté pour les autres Universités. » (1)

Lépecq fit encore de nombreuses communications à l'Académie de Rouen ; en 1783, il lut un intéressant mémoire sur le développement des passions

L'épithalame qu'il composa à l'occasion du mariage de sa fille est plein de fraîcheur et de sentiment.

CONCOURS D'AGRÉGATION DE ROUEN

Question proposée

« La saignée est-elle préférable aux sudorifiques dans le traitement des rhumatismes goutteux ? »

Question à développer

I. Médecine

1° « Sur les qualités médicatrices et conservatrices de la nature. »

(1) Discours du docteur Fayel, de Caen, 1890. (La Faculté de médecine de Caen de 1436 à 1808, p. 25.)

2° « Sur la nécessité de la prendre pour guide dans l'application des médicaments. »

3° « Sur la valeur des crises. »

4° « Sur l'avantage que les mères retirent de l'allaitement de leurs enfants. »

II. Matière médicale

« Sur la propriété : 1° de l'eau.
» 2° du tartre stibié.
» 3° de l'opium.
» 4° du kinkina. »

III. Chirurgie

1° « C'est la nature qui guérit les blessures. »

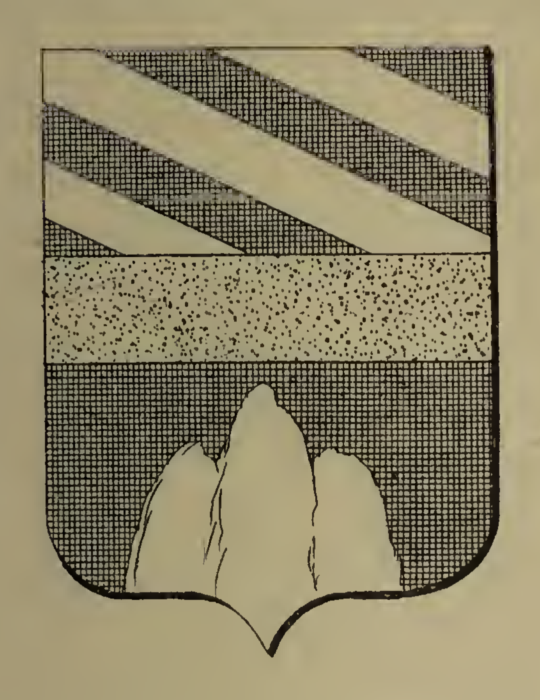
2° « On ne doit recourir aux opérations que dans une nécessité absolue. »

3° « La dextérité de l'accoucheur est l'instrument le plus utile, et l'usage des forceps est à peine admissible. »

4° « L'insertion de la petite vérole peut être tolérée par un médecin prudent, mais ne doit point être conseillée, tant à cause du danger de l'opération que par la crainte de répandre la contagion. »

BLASON DONNÉ PAR LES LETTRES DE 1781

A Lepecq de La Closture (1)



De sable à la fasce d'or, à trois bandes d'argent,
au rocher d'argent en pointe.

(1) Communiqué par M. de Glanville le 7 février 1893, descendant direct de Lépecq de La Clôture.

ÉPIDÉMIES DU CALVADOS (1547-1778)

CONTRÉE DE CAEN

Épidémies signalées dans le cours du XVIe et du XVIIe siècle (1)

1547. — La peste produisait de si grands ravages à Caen, que les professeurs et les étudiants désertèrent les écoles, que les autres ordres de citoyens abandonnèrent complètement la ville. Au mois de mars 1548, l'épidémie disparut et la Faculté s'assembla.

1582 septembre. — « Le doyen convoqua tous les docteurs, chirurgiens et barbiers pour choisir quelqu'un qui fût destiné à donner ses soins aux pestiférés, si ce fléau, qui ravageait les campagnes voisines, venait à pénétrer dans Caen, et les bourgeois proposèrent 25 écus de rente à celui qui s'en chargerait. » (2)

1598. — Un décret est rendu pour renvoyer à des temps meilleurs « la visite et examen des laboratoires et boutiques des apothicaires », la peste désolant la ville.

1605 (3). — La Faculté et les magistrats de la ville

(1) Jul. le Paumier, de morbis contagiosis Libri septem. Paris, 1578.

(2) Testament de maître Jacques de Cahagne ou Cahaignes D. et P. R. de médecine, daté du 6 novembre 1584 : « Moi, etc., considérant comme Dieu nous visite à présent d'un des fléaux de son ire, sçavoir, de la peste..., etc. »

(3) Quelques années plus tard, en 1621, Hertaud Pierre, chirurgien né à Caen, fit un traité de la peste et, en 1622, un livre sur la saignée. (Boisard, Notices.)

choisirent un « sujet zélé » parmi les chirurgiens-barbiers pour soigner les pestiférés (1). La peste ravageait alors tous les quartiers de Caen et les campagnes environnantes.

1626. — Le recteur de l'Université est enlevé par la peste dans le collège des Arts. La même année, la rentrée des classes, qui devait se faire à la St-Denis, fut renvoyée à une autre date à cause de l'épidémie.

1668. — La Faculté prend les mêmes précautions qu'en 1605, la « peste affligeant plusieurs provinces du royaume et quelques villes voisines ».

D'après Lépecq, les fièvres putrides malignes de son époque pourraient être rangées dans la classe des pestes et maladies pestilentielles décrites par Jul. Le Paumier. Au nombre de ces maladies, il range la fièvre miliaire, « qui n'est pas éloignée d'être endémique à Caen, où nos médecins se souviennent d'en avoir observé les prémices en l'année 1740 » (2). Épidémique en 1765, la suette exerça ses ravages dans les quartiers de l'ancienne ville (3), et surtout dans la paroisse Saint-Sauveur. A cette époque, la petite vérole est aussi devenue maladie stationnaire, et, lors même qu'elle disparait complètement de tous les pays environnants, elle existe toujours à Caen.

(1) Jacques Guilbert, citoyen de Caen, fut choisi. On avait promis à celui qui accepterait cette mission de le recevoir gratuitement, si c'était un élève, et une pension de 25 écus.

(2) Lépecq de la Cloture, Œuvres, p. 398 et suiv.

(3) « Le quartier de l'ancienne ville est bâti en partie à mi-côte ou à la base du coteau qui est adossé au nord-ouest et au septentrion. Il est ainsi protégé dans sa partie du nord-est par la montagne du château, qui est une continuité de celle du Moulin-au-Roi qu'on voit au nord de la ville. »

Épidémies du XVIIIe siècle.

En 1769, à la suite d'une saison humide, de brouillards, de grands vents « entrecoupés de quelques jours sereins, même assez chauds », apparurent des fièvres intermittentes de tout genre, la petite vérole, qui, au mois de novembre, « frappa cruellement sur la classe des enfants », des fièvres synoques et catarrhales singulières, « dont les symptômes méritent d'être décrits plus particulièrement ».

« Elles se manifestaient par un abattement général, par l'anxiété, le dégoût, les lipothymies ; et quelques sujets d'une mauvaise constitution périrent dans ces premiers symptômes, gangrenés dès le quatrième ou cinquième jour. Bientôt, il survenait à tous une enflure œdémateuse des paupières, du voisinage de l'œil, de la face entière. L'œdème gagnait souvent les extrémités ; mais il se manifestait de préférence au bras droit. Tous encore se plaignaient d'une douleur vive, lancinante, dans l'oreille droite, autour de laquelle la peau se trouvait tuméfiée. Ils souffraient également tous de la poitrine : ils étaient fatigués d'une toux catarrhale tracassante, inutile. Une diarrhée séreuse, qui ne paraissait point critique, accompagnait ces accidents, et se soutenait cependant dans l'état de la maladie qui ne présentait aucun signe de coction. La fièvre même semblait être une synoque simple, sans exacerbations : les urines restaient crues et limpides depuis l'invasion jusqu'au vingtième jour. Vers ce terme, elles précipitaient d'abord un nuage, ensuite un sédiment blanc et louable. Ce n'était qu'au vingt-quatrième jour qu'après des douleurs plus vives dans l'oreille, il en sortait un écoulement sanieux qui jugeait la maladie. Cependant cette suppuration n'a pas toujours été si indispensable qu'on n'eût pu y suppléer par les secours de l'art. »

Première observation. — Une jeune demoiselle présentait, avee les autres accidents généraux, le bras droit prodigieusement enflé.

Toux fréquente, oppression, mal de gorge, étranglement spasmodique. Au bout de quelques jours, perte de la voix, qu'elle n'avait pas encore recouvrée un mois après sa convalescence ; le 18e jour, application d'un vésicatoire à la nuque. Amélioration rapide : disparition de la bouffissure et des douleurs d'oreille. Convalescence longue.

Deuxième observation. — Adolescent présentant les mêmes symptômes. Vésicatoires posés le 12 et le 14, ne produisent aucun effet. Langue âpre, sèche ; écoulement de sang par les narines. Le 20e jour, éruption miliaire cristalline ; le 24e jour, l'abcès perça dans l'oreille, et le malade entra en convalescence (1).

Le traitement général consistait en boissons abondantes, adoucissantes, apéritives, un peu béchiques ; plusieurs employèrent avec sneccès le quinquina : on ne purgeait qu'après avoir vu « les premiers signes de coction ». Légers astringents « lorsque la diarrhée avait épuisé les forces, parce qu'elle s'opposait au mouvement critique, qui devait se faire par les organes supérieurs. »

En mars, les fièvres reprenant le caractère de pleurétiques catarrhales et angineuses. « Elles portaient singulièrement vers le foie, et procuraient quelquefois la jaunisse. »

(1) Observations recueillies par Louis Lépecq de La Clôture, professeur de chirurgie en Faculté de médecine de Caen, agrégé au collège des médecins de Rouen, père de Louis Lépecq de La Clôture.

La petite vérole continuait alors ses ravages. Le mois de juillet 1877 fut froid et pluvieux ; aussi les fièvres catarrhales reparurent, accompagnées de maux de gorge, de douleurs dans les mâchoires, dans toute la tête et dans le cou.

Angine gangréneuse épidémique en juillet 1776 (1)

Cette épidémie, qui régnait déjà sur toute la province, sévit dans le quartier St-Gilles, et surtout dans l'abbaye des dames de Ste-Trinité : du 29 juillet au 2 août, huit religieuses, deux converses, une postulante, une tourière et cinq servantes furent frappées.

Symptômes : frissons irréguliers, courbature générale, maux de tête, inflammation et tuméfaction des amygdales. Tels étaient les accidents du premier jour, puis la fièvre devenait forte, les sueurs abondantes, le pouls fréquent, serré, la peau âpre et brûlante.

Observation. Madame des B..., âgée de 35 ans, est prise le 31 juillet, huit jours après les règles. Frissons irréguliers, mal de tête insupportable, léger mal de gorge, fièvre faible ; le troisième jour, inflammation violente sur la luette, les amygdales et sur tout le voile du palais. Les yeux étaient rouges, étincelants, la langue sèche, charbonneuse ; pouls serré, 140 pulsations à la minute. A cette époque, les amygdales et les parties voisines étaient couvertes de boutons noirâtres, de bandes purulentes ; sueurs abondantes accompagnées d'une éruption partie scarlatine,

(1) Journal de M. Chibourg, docteur en médecine, professeur royal de chirurgie, membre de la Société royale de médecine de Paris, recteur de l'Université de Caen. (Pierre Carel : Chirurgiens et Médecins de Caen, 1888.)

partie miliaire. Traitement : 3 saignées au pied, faites à 4 heures de distance, ne donnèrent aucun résultat ; vésicatoires, camphre, quinquina, acides minéraux, gargarismes appropriés, cataplasme de Pringle, antiseptiques donnèrent de bons résultats. La convalescence fut très longue et très pénible.

D'après M. Lecanu, professeur royal en médecine, cette épidémie avait pris naissance à Caen dès le printemps 1776, et s'était prolongée jusqu'en automne 1777 (1).

CONTRÉE DE LISIEUX

Automne 1774. — Épidémie de maux de gorge sur les enfants, depuis l'automne 1774 jusqu'en 1777. Cette épidémie fut très meurtrière, et, dans l'hiver 1775, elle attaqua aussi les adultes.

(1) Le Canu, Mémoire adressé à la Société de médecine de Paris.

Nécrologie de Lisieux

De 1740 à 1774, il y a eu 5,052 décès.

		Hommes	Femmes	Total
Avant 9 ans.	Printemps....	500	432	1.971
	Automne.....	547	492	
Avant 16 ans.	Printemps....	45	34	143
	Automne.....	33	31	
Avant 30 ans.	Printemps....	110	104	450
	Automne.....	123	113	
De 30 à 50 ans.	Printemps....	173	174	693
	Automne.....	160	187	
De 50 à 70 ans.	Printemps....	214	262	934
	Automne.....	209	248	
Après 70 ans.	Printemps....	141	304	861
	Automne.....	134	282	
Total............		2.389	2.683	5.052

HONFLEUR

« Les habitants d'Honfleur sont assez tranquilles, livrés en grande partie au commerce maritime et presque tous navigateurs. Le sexe y est du plus beau

(2) Le printemps comprend : février, mars, avril, mai, juin, juillet ; l'automne : août, septembre, octobre, novembre, décembre, janvier.

sang, et les femmes y portent un air de santé et de fraîcheur plus qu'en aucun autre canton : il est vrai qu'elles habitent un climat des plus sains, où l'on ne voit que des maladies sporadiques, si éparses qu'à peine peut-on compter huit ou dix malades en même temps. »

Epidémies de petite vérole (1765-66—1771-76)

L'épidémie de 1765 fut meurtrière, surtout au début. Variole hémorragique. (Observation du docteur Hurel.)

Épidémie de 1771. — Meurtrière pour les adultes et pour les femmes en couche ; hémorragique comme la précédente épidémie.

Épidémie de 1776.— Débute par l'hôpital. Malgré les renseignements donnés par les curés de Ste-Catherine et de St-Léonard, on n'a pu savoir si la mortalité a été aussi grande cette année qu'en 1765 et en 1771. Cette même année 1776 a présenté des maladies de peau « dartres, goutte-rose, panaris, etc. ».

« En général, le climat de cette ville est fort sain, et la goutte n'y est pas même très commune, quoique les gens de mer et le peuple boivent beaucoup d'eaux-de-vie : on y voit, ainsi qu'aux environs, des vieillards de 80 à 96 ans, et le nombre peut en être comparé comme de 1 à 300. »

TOUQUES

Exposition malsaine et défavorable. Fièvres intermittentes putrides. « Les habitants, qui sont basanés, ne vivent pas très vieux. »

PONT-L'ÉVÊQUE

« Le climat de Pont-l'Évêque est fort sain : on assure que les phtisies ainsi que les suites des catarrhes chroniques y sont très rares, et que l'air de cette vallée, qui ne fournit que de faibles brouillards, émanés du sol et bientôt dissipés par le courant ne l'est, serait très favorable aux phtisies commençantes. »

BEAUMONT

Moins sain que Pont-l'Évêque et plus exposé que cette ville aux maladies inflammatoires et aux maladies éruptives — « Dans l'été 1776, la fièvre scarlatine et quelques éruptions miliaires régnaient parmi les élèves de l'École militaire. Les habitants essuyèrent dans l'hiver suivant, des maux de gorge gangréneux. » Epidémie de fièvres putrido-malignes à fin de juin 1768.

Maladie mal caractérisée durant 8 à 14 jours et très meurtrière (1).

DIVES

« Les fièvres d'accès y sont endémiques au printemps et en automne, et très opiniâtres : il est dangereux alors pour les étrangers d'y séjourner. » Les fièvres éruptives y sont rares : on ne signale qu'une épidémie de scarlatine à la fin de l'été de 1777.

Barneville (2), Saint-Samson, Beuvron, Corbon, Crè-

(1) Une pareille épidémie régna en Provence en octobre 1769. (Journal de médecine.)

(2) Il s'agit ici non pas de Barneville la Bertrand, près Honfleur, mais de Basseneville, près Dozulé.

vecœur, Saint-Pierre-sur-Dives, Trun, sont sujets aux mêmes épidémies. « On remarquera cependant que plus ces bourgades s'éloignent de la mer, moins les fièvres d'accès y sont rebelles, le territoire devenant moins marécageux, et la vallée formant, en beaucoup d'endroits, une large et vaste plaine basse, bien ouverte jusqu'aux environs de Saint-Pierre-sur-Dives.

LIVAROT

Maux de gorge gangréneux épidémiques en 1775, épidémie qui fit beaucoup de ravages dans les campagnes et dans le bourg de Livarot.

ARGENCES

Maladie épidémique au printemps 1764, qui enlevait les malades en 48 heures. « Ceux-ci étaient saisis par une douleur fort vive au petit doigt de la main gauche, douleur qui se propageait le long du bras et leur procurait bientôt le délire ; le doigt auriculaire marquait les apparences du sphacèle avant la mort. »

Beaucoup ressentaient une violente douleur au front, étaient oppressés et avaient le délire. Le pouls était petit, serré, peu fréquent, la langue sèche, la peau chaude, la respiration saccadée, peu de sueurs et pas d'éruption. Tous ceux qui furent frappés moururent avant le 7me jour.

FALAISE

Coliques endémiques.

M. de Glatigny, médecin, rapporte en 1764 que, depuis l'année 1743, il voyait constamment régner à Falaise une colique endémique.

« La colique de nos habitants s'annonçait, dit-il, par un dégoût, un épaississement de la salive, une pesanteur d'estomac ; quelques jours après, ils éprouvaient une anxiété vers l'épigastre; le ventre devenait paresseux. »

Alors survenaient des nausées, des vomissements jaunes, verdâtres, « dont le fond ressemblait à de l'ardoise broyée avec de l'huile »; le ventre se resserrait, les urines étaient rares. La maladie se terminait par des évacuations bilieuses ; « si ces secours manquaient, il survenait des convulsions épileptiques ou la paralysie des mains.» (1) S'appuyant sur le jugement d'Huxham, qui avait attribué aux « cidres verts et piquants » la colique épidémique des Damnoniens en 1724, M. de Glatigny a pensé que cette colique dépendait de la mauvaise qualité du cidre. Cette colique était évidemment la colique de plomb (2), car le docteur Bouget nous apprend que les canaux qui amenaient les eaux à Falaise étaient en plomb ; de plus, les habitants mettaient de la céruse dans le cidre pour en accélérer la fermentation (3). Une pareille épidémie, dont « la cause évidente était le vert-de-gris », fut reconnue dans la maison des Ursulines.

Épidémie de miliaire en 1740.

Introduite par un marchand de bœufs qui revenait d'Argentan, où la miliaire faisait de grands ravages. Cet homme tomba malade à l'auberge de la Trigale. M. Le Got, assisté des médecins d'Argentan, qu'il avait fait venir, reconnut la miliaire ; mais aucune précaution ne fut prise : l'épidémie se propagea et, en deux mois, il

(1) Lettre de M. de Glatigny D. M. à M. Dubois, médecin de Paris. (Journal de méd., novembre 1764.)

(2) Etude sur Lépecq de la Clôture, par docteur Max Simon, 1864, p. 196.

(3) Les Damnoniens revêtaient leurs pressoirs de plomb. (Recherches de M. Barker.)

y eut cent décès. La maladie avait une marche si rapide, qu'en dix à douze heures on était enlevé avec des symptômes de gangrène. La maladie ne disparut du canton qu'en 1758.

A cette époque, elle exerça ses ravages à Noron, Villers-Canivet, la Pommeraye. « Il y en a eu qui ont porté l'éruption miliaire debout, sans fièvre ; d'autres, au contraire, sont attaqués d'une fièvre ardente, avec beaucoup d'ardeur à la peau, des sueurs symptomatiques, des pustules rouges et blanches, le délire et la phrénésie. Si ceux-ci ne sont point secourus promptement, ils périssent en dix à douze heures, accablés ordinairement sous le poids des couvertures et brûlés par les cordiaux les plus incendiaires (1). »

Monceaux (1772), Pertheville, Saint-Pierre-du-Bû (1773).

Beaumais, Crocy (1772-1773), furent ravagés successivement par des fièvres « continue putride et putride miliaire. »

Fontenay-le-Marmion : épidémie de miliaire dans l'automne et l'hiver de (1770-71).

HARCOURT.

1758. Fièvre pourprée très meurtrière dans les paroisses de Donnay et de Combray. Elle commença au mois de mai 1758 et dura jusqu'en 1759.

1768. Fièvre maligne à Harcourt : M. Bataille, médecin, fut lui-même frappé de la maladie.

1774. Au mois de mai, à Harcourt et dans les environs, fièvre « scarlatine exanthématique maligne. »

Hamars, Bonne-Maison, Curcy, Courvaudon, Ouffières,

(1) Mémoires du docteur Le Got, de Falaise.

etc., souffrirent de 1760 à 1762 de « fièvres putrides vermineuses et de miliaire » (1).

ÉVRECY.

Au printemps 1774, épidémie de fièvre scarlatine « compliquée avec des exanthèmes miliacés, qui y fit de cruels ravages, ainsi que dans les paroisses adjacentes ». Les premiers cas furent mortels, mais bientôt l'épidémie devint plus bénigne, grâce aux soins intelligents de M. Le Tellier.

LA DÉLIVRANDE.

« Une jeune fermière d'un tempérament faible se trouvait dans le sixième mois de grossesse, lorsqu'elle fut prise de la petite vérole, alors épidémique (printemps 1764). L'éruption était discrète et parut d'une espèce bénigne : les pustules se desséchèrent trop promptement. Elle resta languissante une quinzaine de jours ; alors elle fut saisie d'un violent frisson, bientôt suivi de fièvre considérable, avec une vive douleur vers les sinus frontaux, des lassitudes douloureuses dans tous les membres, un abattement général, mal de gorge, sècheresse de la peau. Forte éruption miliaire surtout sur la cuisse droite; délire nocturne, hémorragie par le nez, douleurs de tête, pouls fréquent, langue sèche, très bilieuse. Le mal de gorge fit des progrès, et, vers le 10, les amygdales tombèrent en suppuration. Vomissements bilieux, selles d'une fétidité cadavéreuse. Le 14, accouchement d'un enfant mort : lochies rouges noirâtres, putrides. L'accouchée était faible, avait le pouls déprimé ; on la ranima avec

(1) Renseignements donnés par M. Bataille.

le vin de quinquina. Les lochies coulant fort peu, il fallut recourir à une potion emménagogue et tout à la fois antiseptique, qui réussit et qu'on continua jusqu'à la convalescence : elle y entra le vingtième jour, aussitôt que les bras, les poignets, les jambes et les pieds se furent couverts d'une éruption exanthémateuse miliaire, la même dont on avait observé des traces dès le commencement de la maladie. »

PLAINES ENTRE CAEN ET BAYEUX.

La contagion, l'effroi, l'abandon, la négligence des secours, les mauvais traitements, l'abus des liqueurs spiritueuses, rendent les épidémies de cette contrée terribles et meurtrières. En 1765, une dyssenterie épidémique à Noyers enleva en peu de temps cent trente-cinq sujets. « Tous ces malheureux refusèrent les secours de l'art : ils s'engouaient de cidre, de vin, d'eaux-de-vie, et la plupart mouraient ivres. » De même une fièvre « ardente bilieuse » sévit à Villers dans l'hiver de 1767 à 1768, et causa de nombreux ravages.

BAYEUX.

La miliaire fut introduite à Bayeux en 1763. Cette épidémie (1763-64) fut particulièrement redoutable ; plus tard elle dégénéra, et on ne compta plus que des cas isolés, souvent mortels, surtout chez les sujets de mauvaise constitution.

1776-1777. Angine épidémique.

BALLEROY.

En 1765, une épidémie de miliaire enleva la moitié des habitants de Balleroy ; elle gagna ensuite la paroisse

de la Bazoche, puis ravagea Sallen, Caumont et les villages environnants. La même année, le fléau sévit à Campigny, et, d'après le rapport de M. Denise, docteur en médecine, ce fut un vrai désastre.

1770. Épidémie de miliaire à Port-en-Bessin, puis, en 1773, à Asnelles, à Arromanches ; en 1774 à Tracy, en 1775 à Ver.

TRUTTEMER

En 1767, épidémie de miliaire. « Sans médecins, sans chirurgiens, les malades demandaient toujours trop tard les secours nécessaires. Ils eurent le malheur de s'adresser aux charlatans, qui les accablaient en les engouant de remèdes incendiaires, les couvrant de topiques, les étouffant dans des couvertures. Ils mangeaient et couchaient le plus ordinairement tous ensemble dans la même salle, où il y avait plusieurs malades. Ils n'eurent jamais l'attention d'évacuer cette habitation après la maladie, de la nettoyer ni d'en corriger l'air. »

A Truttemer et à Roullours, épidémie de rougeole et de petite vérole en juillet 1771.

VIRE

« Il règne à Vire et aux environs deux maladies : le vice scrofuleux et le rachitis ; la première leur procure des engorgements glanduleux très manifestes, des plaies de longue durée et très difficiles à cicatriser. »

1584. — Peste si terrible, que les habitants sont obligés de s'enfuir. (M. de Polinière.) Elle revint en 1625 depuis le 3 août jusqu'au 16 novembre, et en 1627, depuis le 15 août jusqu'au 20 décembre. Elle apparut de

nouveau en 1629, en 1641 et en 1642, mais avec moins de violence et peu de temps.

La fièvre miliaire parut dans Vire dans l'année 1740, et y fit de grands ravages ; elle fut épidémique en 1763.

Au mois de février et au commencement de mars 1763, la scarlatine remplaça la miliaire, et enleva bon nombre d'habitants en 5 ou 6 jours. La même année, on reconnut beaucoup de cas de fluxions, d'oreillons, de scorbut, d'aphtes dans la ville et dans les environs.

La petite vérole fut épidémiqne en 1765 et en 1766 ; la rougeole en 1767. En automne de la même année, la grippe vint fondre sur les habitants, et très peu de personnes en furent exemptes.

En 1768, fièvres putrides et miliaire. A l'hôpital général, 50 enfants sont atteints de la petite vérole en décembre 1771, et des fièvres éruptives sont répandues dans toute la contrée

La rougeole, qui devient épidémique et maligne, commence en janvier 1773, pour ne se terminer qu'au mois de juillet. Les fièvres intermittentes (printemps et automne), la coqueluche, les oreillons (1775), la grippe (1776), les maladies catarrhales (1777), la rougeole (1777), se succèdent sans interruption, désolant la ville et la campagne.

MALADIES QUI ONT RÉGNÉ A CAEN ET AUX ENVIRONS

Depuis l'année 1763 *jusques à l'été de* 1768

Années 1763-1764 et en partie de 1765

Affections rhumatismales et coliques

Elles atteignaient tous les individus de tout âge, de tout sexe. Les malades éprouvaient des douleurs vagues, aiguës, dans le cou, dans les poignets et dans toutes les articulations; d'autres enduraient de vives coliques accompagnées d'un mouvement de fièvre qui commençait par des frissons répétés. Cet état durait une huitaine de jours.

Deux observations sont rapportées.

Catarrhes épidémiques sur les enfants et les vieillards ; prenant quelquefois un caractère de malignité, compliqués avec les angines, les pleurésies bilieuses, catarrheuses, ainsi qu'avec les affections vermineuses et putrides.

Les enfants et les vieillards sont frappés les premiers, ainsi que les personnes de faible constitution. Vomissements, dégoût pour la nourriture, lassitude, assoupissement, formaient les premiers symptômes. Bientôt le malade tombait dans le coma ; l'haleine était fétide, la langue sale, la peau brûlante ; tous les soirs la fièvre redoublait. Ils avaient fréquemment des mouvements convulsifs ; le ventre devenait tendu, météorisé: cet état durait de vingt à trente jours. Les vieillards étouffaient « avec beaucoup de toux difficile et sifflements dans les bronches ». — Cinq observations.

Complication des coliques avec la miliaire

« Celles-ci se faisaient sentir très violentes et lancinantes dans le ventre ; mais bientôt le siège de la douleur se transportait dans un genou ou sur les jambes, pour se reproduire tôt après dans les intestins, quelquefois dans l'estomac. » — Automne 1763. — Treize observations.

La constitution varioleuse et la morbilleuse vinrent se compliquer à la catarrhale bilieuse. — Printemps 1764 — Trois observations.

Réunion de maladies courantes depuis l'automne 1763 jusqu'au printemps 1765.

Automne 1764. — Maux de gorge, amygdalites.

Fin d'aout 1764. — Apoplexies, paralysies.

Hiver. — Rhumes, bronchites, catarrhes, etc., etc.

Automne 1763. — Fièvres intermittentes. Deux observations. — Fièvres malignes et miliaires. Sept observations.

Été 1765. — La petite vérole régnait à Caen sans être à l'état d'épidémie. — Presque toutes les femmes enceintes furent frappées d'une miliaire maligne. Beaucoup de fausses-couches à sept et huit mois.

Automne 1765 à Mézé. Épidémie de dyssenterie. La même année et à la même saison, épidémie de variole dans Caen. Elle sévit spécialement sur les enfants, fut régulière et discrète, et ne tua personne. Les pleurésies et les fièvres intermittentes firent au contraire de nombreuses victimes. (1)

(1) Lepecq envoyait tous ses convalescents faire une cure aux eaux de Brucourt qu'il vante beaucoup dans tout son ouvrage. « Elles ont souvent fondu des tumeurs squirrheuses, dit-il à la page 362 de ses observations, agissant non seulement comme toniques,

La Grippe. — Maladie intercurrente

Après l'été de 1767, froid et humide, de grands brouillards infectèrent l'atmosphère en septembre.

« Ce fut dans cette intempérie qu'on vit fondre tout à coup sur nos habitants une toux violente et épidémique, effrayante par son choc brusque et rapide, qui fut appelée la grippe. Elle frappa d'abord sur les corps humides et faibles, sur les femmes, et se communiqua bientôt au reste des habitants, qui en furent tourmentés daus les mois d'octobre, novembre et décembre. Notre capitale, celle du royaume et la France entière la reçurent en cette même saison. On se sentait saisi de froid et d'humeur fébrile, plus marquée le long du dos, entre les épaules. Un point douloureux, très vif et fixe dans le front, précédait l'écoulement séreux des narines. Bientôt le malade se plaignait de douleurs rhumatismales vagues dans les membres, plus fixes dans les articulations, d'une pesanteur insoutenable dans les reins, de dégoût avec perte d'appétit, d'un anéantissement total de ses forces. Il éprouvait un mouvement fébrile avec rémittence, une sorte de fièvre de nuit accompagnée de l'oppression souvent portée jusqu'au degré de la suffocation, entrecoupée par intervalle d'une toux convulsive plus inutile, plus fatigante que disposée à l'expectoration. Ajoutons encore que ce catarrhe semblait singulièrement affecter le genre nerveux et procurer un spasme général. »

mais encore comme évacuantes. Dans le nombre de ceux que nous pourrions nommer qui leur doivent leur rétablissement, dans des cachexies, des jaunisses, des obstructions invétérées, il existe un homme (M. Fouet Dumanoir, conseiller au baillage de Pont-l'Évêque) dont la maladie, que nous avons consignée en son temps, nous semble devenir un témoignage bien authentique en faveur des eaux de Brucourt. »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ET BIBLIOGRAPHIE

Extraits des minutes de Beaumont-en-Auge, actuellement chez Me Houlé, à Deauville-sur-Mer

---

Devant Me Féral, notaire à Beaumont-en-Auge, a comparu, ce 7 mai 1769 :

Maître Louis Lepec de la Closture, docteur-médecin, demeurant à Rouen, paroisse St-Patrice, en ce moment en sa terre de St-Pierre-Azif, etc. . . . . .

Devant Me Louvet, notaire à Beaumont-en-Auge, le 24 octobre 1742, acte entre :

Madeleine Pyron, veuve de Me Louis Le Pec, sieur de la Closture, docteur-médecin à Caen, et tutrice de leurs enfants ;

Me Jean-Claude Le Pec, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Caen, tuteur actionnaire, etc. . . . . .

Devant Me Hérou, notaire à Beaumont-en-Auge, le 16 avril 1850, a comparu :

Guillaume Le Pecq de la Clôture, fils d'Arnoult, qui était fils de Guillaume, demeurant à Danestal, etc. . . .

Devant Me Féral, notaire à Beaumont-en-Auge, le 19 janvier 1769.

Partage des rentes de la succession de Marie-Anne Jourdain, veuve en premières noces d'Arnoult Le Pec,

et en deuxièmes noces d'Olivier de Tholmer, escuyer,

Entre :

Guillaume Lepecq de la Closture, issu du 1er lit, demeurant à Annebault,

Et :

Olivier, Gilles et Guillaume de Tholmer, escuyers, nés du 2e lit.

---

10 janvier 1733.

Dispense de bans à Me Jean-Claude Lepecq, advocat, fils de feu Me Claude, conseiller du roi, élu en l'Élection de Pont-l'Évêque, et de Charlotte Fontaine, demeurant à St-Pierre-Azif,

Et Marie-Marguerite-Catherine Cocquerel, demeurant à St-Pierre de Caen, fille de feu Me Charles, avocat, et de Marie-Marguerite De la Cour (1).

LEPECQ DE LA CLOTURE, docteur régent. — Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques (1778). Rouen.

MAX SIMON, docteur en médecine. — Etude pratique sur le traitement des épidémies. Appréciation des travaux et éloge de Lepecq de La Cloture. (1854). Paris.

M. HELLIS. — Rapport sur le concours relatif à l'Éloge de Lepecq de La Cloture (1853). Rouen.

J.-F, HERSAN, docteur en médecine. — Notice historique sur Le Pecq de La Cloture (1805). Caen.

PIERRE CAREL. — Les Médecins et les Chirurgiens de Caen avant la Révolution (1888). Caen.

(1) Insinuations du Diocèse de Lisieux, T. III, p. 256. (Bibliothèque de Monsieur Le Court, à Lierremont, Trouville-sur-Mer.)

F. Boisard. — Notice biographique et critique sur les hommes du Calvados (1848). Caen.

Théodore Lebreton. — Biographies normandes (1858). Caen.

Catois, docteur en médecine. — L'Influenza en Normandie (1892). Caen.

Fayel, docteur en médecine. — La Faculté de médecine de Caen de 1436 à 1808 (1890). Caen.

J. Le Paumier. — De morbis contagiosis (Paris, 1578).

Chibourg, docteur en médecine. — Journal.

de Glatigny, docteur en médecine. — Lettre (novembre 1764).

Le Got, docteur en médecine à Falaise. — Mémoire.

de Glanville. — Lettre (7 février 1893).

Le Canu. — Mémoire adressé à la Société de médecine de Paris.

Avenel. — Biographie des médecins normands (Seine-Inférieure).

J. Roger. — Les Médecins normands du xiie au xixe siècle. Biographie et Bibliographie. Tome II. Paris, 1895 (Steinheil, éditeur).

Gosseaume. — Notice.

Le Prémagny de la Glanville. — Notice in-8°, (1805).

Lendet. — Etude historique sur la médecine et sur les médecins de Rouen aux xviie et xviiie siècles. Rouen, 1858, in-8°.

Insinuations du diocèse de Lisieux, tome III.

Mémoires de l'Académie de Caen du 7 janvier 1754.

Minutes de Beaumont-en-Auge.

Testament de Maitre Jacques de Cahagnes ou Cahaignes.

Observations de Louis I, Le Pecq de La Closture, rapportées par son fils, Louis II.

Le seul vice que je peux caractériser chez Monsieur le Consultant, est un effort hémorrhoïdal presque inutile jusqu'à présent. C.a.d. qu'elles sont restées internes.

C'est à cet effort dans un sujet bilieux et d'origine goutteuse qu'on doit attribuer les palpitations de cœur et la constipation, qui tourmentent assez fréquemment le malade. — Ces deux effets d'une gêne première dans la circulation des grands organes du ventre ne sont pas d'une grande conséquence pour le présent. mais il ne faut pas accoutumer le jeu organique à se reporter trop fréquemment vers les parties supérieures et surtout vers la poitrine — il en résulterait peut-être quelqu'orgasme violent & subit : il en résulterait au moins un plus grand embarras des liqueurs circulantes dans les distributions de la veine porte et bientôt la disposition à l'hypochondriacisme.

mais au moment où j'écris, Monsieur me déclare encore qu'il rend souvent des vers ascarides. C'est une autre complication qu'il ne faut pas perdre de vue.

dans ces circonstances je me réduis aux moyens préservatifs, et je conseille à Monsieur

1°. de s'accoutumer aux bains de pieds, aux

fumigations emollientes et pénétrantes, qui se feront en versant de l'eau bouillante dans un tabouret et se plaçant, pendant une demieheure à la buée de cette eau

2.° Je conseille de faire appliquer une dernie douzaine de sangsues à la marge de l'anus, pour vider les hémorrhoïdes et dégorger tout à la fois les veines mésaraïques &c, par cette saignée locale on auroit soin de répéter cette opération deux fois par an.

3.° L'usage des lavemens à l'eau simple sera très convenable; mais à cause des ascarides on n'oubliera pas d'en donner plusieurs avec du lait dans lequel on auroit fait bouillir de l'absynthe et tanaisie. on pourra quelquefois les remplacer par des lavemens huileux

4.° Je conseille encore les pilules savonneuses, le petit lait, la crême de tartre en substance. — et définitivement les eaux de Bourbon dans la saison

Délibéré à Rouen, le 22 Xbre 1786

Lepecq

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE LEPECQ DE LA CLOTURE

Me Claude LE PECQ,
conseiller du roi, élu en l'Élection de Pont-l'Evêque, demeurant à Saint-Pierre-Azif, marié à Charlotte Fontaine.

Me Jean-Claude Le Pecq, avocat, demeurant à Caen, paroisse Saint-Pierre, marié, après le 10 janvier 1733, à Marie-Madeleine-Marguerite Coquerel.

Me Louis Le Pecq, sieur de La Clôture, docteur en médecine, à Caen, était mort le 24 octobre 1742. Marié à Marie-Madeleine Pyron.

Me Louis II Le Pecq, sieur de La Clôture, né à Caen en 1736, mort à Saint-Pierre-Azif le 5 novembre 1804, docteur régent et professeur royal de chirurgie à la Faculté de médecine de Caen, agrégé au collège des médecins de Rouen, anobli par Louis XVI en 1781.—Marié à Marie-Claudine-Geneviève Le Bon.

Jean-Claude Le Pecq, sieur de La Clôture, baptisé à N.-D. de Caen, 8 avril 1740.

Aimée-Claudine-Antoinette Le Pecq de La Clôture, mariée à St-Pierre-Azif, 1er nivôse an V, à messire Charles-Aimé du Bouillonnay, esc., ancien seigneur féodal de St-Pierre, fils de Félix, esc. et de Catherine de Marguerye. Elle mourut à 50 ans, à Saint Pierre-Azif, le 16 mai 1831,

Louise-Victoire-Pauline Le Pecq de La Clôture, mariée à Saint-Pierro-Azif, 10 février 1801, à messire Guillaume-François Boistard, dernier seigneur de Prémagny et Glanville.

Le Pecq, major au 48e de ligne, mort en Pologne 1807.

Charles du Bouillonnay, Esc., 1798-1861. Sans postérité.

Aimée-Claudine-Antoinette du Bouillonnay, mariée à St-Pierre-Azif à Pierre-Paul-Constant-Alexandre LeDard, morte à 24 ans, 17 avril 1825.

Arthur-Paul-Noé Ledard, né 8 avril 1825.

Aimé-Gustave du Bouillonnay, Esc., né 1803, mort sans postérité.

Pauline-Damaris du Bouillonnay, morte à 26 ans, 10 mai 1821.

Marie-Louise-Cléophée du Bouillonnay, morte 15 mai 1831.

Louis-Guillaume-Léonce Boistard de Premagny de Glanville, Esc., né à Saint-Pierre-Azif 29 novembre 1807, marié 28 mai 1838, à Louise-Alexine André de La Fresnaye, morte 25 novembre 1841.

Valentine-Isaure Boistard de Glanville, mariée 2 juin 1861 à Ernest Rioult, marquis de Neuville, sans enfants.

Marie-Alberic de Pillon de Saint-Philbert, marié, sans enfants.

Marie-Françoise-Delphine Boistard de Glanville, mariée à M. de Pillon de Saint-Philbert, Esc.

Mathilde de Pillon de Saint-Philbert, mariée à Prosper Collette de Beaudicour (5 enfants).

CAEN — IMPRIMERIE CH. VALIN, 7-9, RUE AU CANU